Ecole primaire Jean ZAY

22 boulevard de l’ Atlantique

Protocole d’accueil des élèves en vertu du plan sanitaire.

**Accueil des élèves :**

**Vous vous engagez à nous confier un enfant en bonne santé :**

**En vertu du plan sanitaire une prise quotidienne de température doit être effectuée au domicile avant l’arrivée à l’école.**

**Un enfant présentant de la température (37°8 ou plus) devra rester au domicile.**

**Aucun enfant présentant des signes, même légers, de maladie, comme de la toux ne sera accepté.**

**Un enfant qui présenterait des symptômes (fièvre ; toux) à l’école, sera isolé, avec un adulte, et doté d’un masque pédiatrique, les parents seront appelés immédiatement.**

**Aucun adulte ne doit pénétrer dans l’enceinte scolaire (même en maternelle), hors personnel travaillant dans l’école.**

**De ce fait : les vélos, poussettes, ne sont plus acceptés sous l’entrée de l’école.**

**Pour les adultes présents au sein de l’établissement : le port du masque est obligatoire, dans tous les lieux où la distanciation physique n’est pas possible. Le masque est obligatoire pour les enfants en situation de handicap.**

**Il n’est pas prévu que les élèves disposent de masques. Si les parents le veulent, ils pourront en fournir un à leur enfant, qui devra être autonome dans la manipulation de son masque.**

**Des groupes immuables d’élèves, pour 3 semaines ,seront constitués et accompagnés du même enseignant en présentiel sur cette durée.**

**Lors des échanges verbaux (en dehors de l’enceinte scolaire ou à travers la grille), parents enseignants, une distance de deux mètres doit être respectée.**

**Horaires  :** Matin accueil échelonné 8h 35- cycle 3

 8h45 cycle 2

* 9h00 maternelle
* Sortie : 11h45

 Après-midi. 13h 35 (accueil des élèves qui mangent chez eux) 13h 45

 Sortie : 16 h

**Les lundis, mardis jeudis et vendredis.**

**Organisation :** cette organisation peut être soumise à modification en fonction de l’évolution des effectifs.

Sur décision gouvernementale la fréquentation scolaire est laissée à l’initiative des familles et n’est donc pas obligatoire en présentiel.

Si le nombre d’enfants annoncés le permet, les enfants pourront être accueillis. Dans le cas contraire, un calendrier sera établi et communiqué aux familles.

A ce jour, en maternelle : 2 groupes seront constitués (sous réserve d’une modification des effectifs).

Les deux groupes seront accueillis dans le bâtiment maternelle. Deux enseignantes assureront le présentiel et trois le distanciel (organisation interne). Accompagnées par les atsem.

A ce jour, en élémentaire :

1 groupe de CP :

2 groupes de CE1

4 groupes Ce2-CM

 7 enseignants assureront le présentiel

Les autres le distanciel (organisation interne à l’équipe pédagogique)

**Accueil :**

Maternelle : ils seront accueillis au niveau du portail d’entrée côté boulevard, dans un couloir dédié.

Des adultes prendront en charge les élèves au niveau du portail pour les conduire dans les classes.

Pour la fin des cours c’est identique : des adultes accompagneront les élèves à la grille afin de les remettre aux familles.

**Attention : les adultes doivent respecter les règles de distanciation (1m 50) sur le trottoir de l’école. Se référer au marquage au sol.**

- Les enfants devront être autonomes concernant l’habillage, le déshabillage, l’hygiène lors du passage aux toilettes, la gestion de leur sac personnel (rangement du doudou...) afin de limiter les contacts.

Elémentaire **:** portail côté boulevard , puis le cycle 2 sur un couloir et le cycle 3 sur un autre couloir

Les enfants se dirigeront seuls dans la cour, ils devront respecter lors de ce trajet la distanciation (1m50) avec leurs camarades. « *Pas de trajet côte à côte par exemple »*.

Au niveau de la cour, ils seront accueillis par leur enseignant, après un lavage des mains, dans les toilettes, ils se dirigeront vers leurs classes respectives en respectant le sens de circulation défini.

A 11h 45 pour les enfants qui mangent chez eux : les enseignants accompagneront les élèves (file indienne en respectant la distanciation) qui mangent chez eux. Les parents attendent en respectant les règles de distanciation derrière le portail.

A 16 h : fonctionnement identique

**Circulation dans l’école :** aucune classe ne doit se croiser. Les départs des classes seront échelonnés.

En maternelle : en premier le groupe 1 puis le groupe 2 .

En élémentaire : Départ des classes échelonné

**Lavage des mains :**

Maternelle : Le gel hydro alcoolique n’est pas prévu pour les élèves de maternelle.

En arrivant à l’école, savonnage des mains puis quand on quitte la salle de classe, et avant départ ou retour dans cette dernière.

Élémentaire : A l’arrivée à l’école, nettoyage des mains dans les toilettes, pas de gel hydroalcoolique. Puis à chaque départ de la classe/ idem avant retour.

Lavage des mains en classe, pendant le temps de classe

**Dortoir :**

seuls les TPS « prioritaires » seront accueillis au dortoir.

Les élèves de maternelle qui font la sieste auront un lit nominatif. Les enfants seront espacés. Le dortoir sera aéré le plus souvent possible et nettoyé selon le protocole en vigueur sur la ville de Niort

**En classe :**

**Les portes des classes seront toujours ouvertes.**

Maternelle : les manipulations d’objets seront limitées, pas de prêt d’objets entre élèves, la distanciation respectée. Il n’y aura pas de jeux collectifs, pas de dînette, pas de garage, pas de jeux de construction ni bibliothèque…Tous les supports d’activités seront individuels .

Doudou (à apporter dans une poche jetable) autorisé pendant la sieste.

 Timbale nominative ou bouteille d’eau apportée de la maison pour boire dans la journée. Changes et couches dans un sac.

 L’utilisation de la structure en salle de motricité ne sera pas autorisée.

Élémentaire :

Les élèves seront espacés de 1 mètre minimum.

 Le matériel est nominatif, rien de collectif (crayons, manuels…). Les élèves ne se transmettent aucun matériel. Un élève doit conserver sa place, pas de décloisonnement entre les classes.

Les déplacements au sein de la classe seront strictement limités.

Les élèves seront autorisés à avoir une bouteille d’eau individuelle (pas de sodas). Boire au robinet sera formellement interdit.

Les salles de classe seront régulièrement aérées et nettoyées selon le protocole en vigueur sur la ville de Niort.

**Accès aux toilettes :**

Maternelle : un enfant accompagné par un adulte afin de respecter la distanciation.

Élémentaire : pas plus de deux enfants en même temps pour les toilettes filles et garçons.

Toilettes filles : CP-CE1-CE2/CM1, CM2

Toilettes garçons : CP/ce1, Ce2/CM1, Cm1/CM2

**Récréations :**

Récréations décalées si effectif global supérieur à 10/15 (maternelle/ élémentaire).

Maternelle (pas plus de 10 enfants dans la cour) : conformément au plan sanitaire gouvernemental, les enfants n’auront accès à aucun des jeux de cour,

Les vélos et trottinettes pourront être utilisés s’ils sont désinfectés après chaque enfant.

respect des distanciations entre chacun.

11h/11h30 : cour divisée en deux

Élémentaire (pas plus de 15 dans la cour) : conformément au plan sanitaire gouvernemental, les enfants n’utiliseront ni ballons, ni billes…Et respecteront la distanciation (1m50 entre les élèves).

 CP : 10h- 10h20\*\*\*14h45-15h05

CP/Ce1 : 10h/10h20\*\*\*14h45-15h05

CE1 : 10h05/10h25\*\*\*14h50-15h10-

Ce2/CM1 (mme Ledoux) : 10h30/10h50\*\*\*15h15-15h35

Ce2/CM1 (Mme Ravaud) : 10h30/10h50\*\*\*15h15-15h35

Cm1/CM2 : 10h35/10h55\*\*\*15h20-15h40

CM2 : 10h35/10h55\*\*\*15h20-15h40

**Pause méridienne** : cf protocole périscolaire

**Communication :**

**Mail :** ce.0790185X@ac-poitiers.fr

**Tel école :** 05 49 79 18 70

**Gestion de crise COVID 19 - PLAN DE COMMUNICATION**

Une communication régulière avec un point de situation sur l'accueil des enfants sera publiée chaque jour sur le site internet de l'école .La directrice indiquera le nombre d'enfants accueillis, le nombre d'enseignants présents, le nombre d'agents ville de Niort ( ATSEMS- agents municipaux, du périscolaire, de la restauration scolaire)

.1- site internet

2- messagerie des parents

 3- vitrine devant l'école

4- papier pour les élèves présents si nécessaire

……………………………………………………………………………………………………………………………………………..

**Engagement :**

Je m’engage à prévenir l’école en cas d’absence de mon enfant. Si cette absence est liée à la déclaration de symptômes (fièvre…) . Le préciser.

Je m’engage à prendre sa température avant chaque départ à l’école.

En cas de fièvre (37°8 ou plus), de toux, ou d’autres symptômes, je m’engage à ne pas mettre mon enfant à l’école.

Je m’engage à reprendre l’enseignement à distance pour mon enfant s’il ne respecte pas les règles du présent protocole sanitaire.

Je soussigné M/Mme………………………………… a pris connaissance du protocole d’accueil des enfants.

A Niort le,

Signature(s) :